



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Comité du commerce et de l'investissement

Première session
4-6 novembre 2009
Bangkok

LA FACILITATION DU COMMERCE ET DES INVESTISSEMENTS

(Point 8 de l'ordre du jour provisoire)

Note du secrétariat

RÉSUMÉ

La crise économique mondiale exerce une pression renforcée sur les exportateurs et les investisseurs qu'elle incite à réduire les coûts pour tenter de préserver leur compétitivité. Cependant, les délais et les coûts du commerce transfrontalier et, plus généralement, de l'activité commerciale, demeurent excessifs dans beaucoup de pays de la région. La facilitation du commerce moyennant la simplification, l'informatisation et l'automatisation des procédures du commerce international, assorties d'autres mesures favorables à une plus grande efficacité des processus du commerce et des affaires, pourrait être un moyen concret pour les gouvernements de la région de soutenir la croissance économique tout en contribuant au développement inclusif. L'abaissement du coût du financement des échanges commerciaux et de la gestion des risques inhérents au commerce international est également important et pourrait se prêter à une coopération régionale. Enfin, la facilitation des investissements devrait tendre non seulement à attirer des investisseurs nouveaux mais aussi à retenir les investisseurs étrangers déjà présents afin de limiter le plus possible les replis et de stimuler le réinvestissement des gains.

Dans le présent document, le secrétariat donne aussi un aperçu général des activités de la CESAP en matière de facilitation du commerce et des investissements et porte un certain nombre de questions précises à l'attention du Comité.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Introduction.....	2
I. LA FACILITATION DU COMMERCE ET DES INVESTISSEMENTS EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE : DES PROGRÈS À FAIRE	2
II. COMMERCE ET AFFAIRES, MÊME RÉALITÉ : L'IMPORTANCE DE LA RÉGLEMENTATION DES AFFAIRES À L'INTÉRIEUR DES FRONTIÈRES	3
III. LE FINANCEMENT DU COMMERCE : UN MOTEUR ESSENTIEL DU COMMERCE	4
IV. LES ACTIVITÉS DE LA CESAP EN MATIÈRE DE FACILITATION DU COMMERCE ET DE L'INVESTISSEMENT	5
V. QUESTIONS À EXAMINER.....	7

Introduction

1. La crise économique mondiale soumet les exportateurs à une énorme pression dans le sens d'un abaissement des coûts afin de préserver leur part d'un marché mondial qui se contracte. En présence d'un marché mondial déprimé, alors que les capitaux se font plus rares et dans un environnement de dépendance accrue de la majorité des pays de la région Asie-Pacifique à l'égard du commerce extérieur, les mesures publiques tendant à améliorer la compétitivité en matière d'investissements et d'échanges commerciaux seront un moyen capital de préserver le dynamisme économique dans la région. La facilitation du commerce, qui élimine les procédures et les conditions inutilement pesantes, est essentielle pour occuper rapidement des créneaux d'exportation qui se resserrent. Dans le domaine de la facilitation des investissements, les pays doivent s'attacher davantage à soulager la charge que la crise impose aux investisseurs présents afin de limiter le plus possible le repli des investissements.

2. Dans le présent document, le secrétariat fait brièvement le point de la facilitation du commerce et des investissements en Asie et dans le Pacifique, à partir du contenu du chapitre 4 du *Rapport sur le commerce et l'investissement en Asie et dans le Pacifique, 2009*¹. Il montre l'importance de la facilitation du commerce et des autres réglementations du commerce à l'intérieur des frontières ainsi que le besoin urgent de réagir au manque de moyens de financement des échanges commerciaux. Il présente ensuite un aperçu général des principales activités et initiatives de la CESAP en matière de facilitation du commerce et expose un certain nombre de sujets sur lesquels le Comité voudra peut-être donner des orientations.

I. LA FACILITATION DU COMMERCE ET DES INVESTISSEMENTS EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE : DES PROGRÈS À FAIRE

3. Le renforcement de la transparence et de l'efficacité des procédures du commerce extérieur est central pour la facilitation du commerce et beaucoup de pays de la région ont pris des mesures pour améliorer leurs performances à cet égard². En moyenne, malgré les progrès accomplis, le nombre de documents et les délais nécessaires pour l'importation/exportation dans de nombreuses sous-régions de la CESAP sont toujours au moins doubles de leurs équivalents dans les échanges entre les membres de l'OCDE, même si l'on exclut les pays sans littoral. De plus, le manque de prévisibilité des délais d'exportation et d'importation est une grande cause de préoccupation dans beaucoup de pays de la région. Les retards aux postes frontières, dans les ports et sur les quais, imputables aux procédures lourdes et à la documentation excessive, représentent une forte charge pour les opérateurs commerciaux. Les coûts cachés du commerce sont considérables, atteignant parfois jusqu'à 15 % de la valeur des biens échangés.

4. Dans beaucoup de pays en développement, les programmes nationaux de facilitation du commerce ont cherché essentiellement à faciliter les importations et les exportations en provenance et à destination des pays développés, ignorant les problèmes de facilitation aux frontières terrestres. Le regain d'intérêt suscité par la crise financière pour l'expansion du commerce intrarégional conduit à rechercher les moyens de répondre efficacement au besoin de faciliter le commerce.

5. Pour réussir, les réformes de facilitation du commerce doivent être conçues globalement et chercher à renforcer la coordination et la collaboration entre les services

¹ CESAP, *Asia Pacific Trade and Investment Report 2009* (publication des Nations Unies, n° de vente E.09.II.F.19). La version imprimée du rapport sera distribuée à la session du Comité. Le rapport sera disponible en ligne à l'adresse <http://www.unescap.org/tid/aptir.asp> à compter du 10 octobre 2009.

² Voir CESAP, *An Exploration of the Need for and Cost of Selected Trade Facilitation Measures in Asia and the Pacific in the Context of the WTO Negotiations*, Studies in Trade and Investment No. 57 (publication des Nations Unies, n° de vente E.06.II.F.28) et CESAP, *Trade Facilitation beyond the Multilateral Trade Negotiations: Regional Practices, Customs Valuation and Other Emerging Issues* (publication des Nations Unies, n° de vente E.08.II.F.9).

des administrations publiques et entre ces services et les acteurs du secteur privé (négociants et fournisseurs de services). Malheureusement, dans beaucoup de pays de la région, il n'existe pas d'organes de facilitation du commerce qui fonctionnent sur ce modèle et soient capables d'exercer une influence effective sur la simplification et l'harmonisation des processus et des procédures du commerce extérieur.

6. Dans un premier temps, un moyen de progresser dans ce domaine serait de se concentrer sur des améliorations concrètes susceptibles de provoquer rapidement des gains d'efficacité et consistant, par exemple, à fournir des informations claires, complètes et facilement accessibles sur les règles et procédures *en vigueur* pour les importations et les exportations. À moyen terme, il serait possible de travailler activement à la simplification, à l'harmonisation et à la normalisation des règles et procédures au moyen des instruments de facilitation du commerce existants, établis sous les auspices de l'ONU et d'autres organismes comme l'Organisation mondiale des douanes. L'instauration d'un mécanisme du type « guichet unique » (c'est-à-dire d'une formalité unique d'échange d'informations entre les opérateurs et l'administration publique) aiderait les pays à réduire la complexité, les délais et les coûts dans les opérations du commerce international.

7. En matière de facilitation des investissements, le plus souvent, les pouvoirs publics se préoccupent surtout d'attirer des investissements nouveaux et relativement peu d'apporter un appui aux investisseurs au stade de la réalisation des investissements et ultérieurement. Il arrive que l'environnement favorable du point de vue des réglementations, des attitudes et de l'aide, qui est mis en avant par les pouvoirs publics, ne se vérifie pas à l'échelon provincial ou local. Tout semble indiquer que le volume limité d'investissements réalisés peut s'expliquer par le manque de coordination et de dialogue entre les administrations nationales centrales et les autorités provinciales ou locales.

8. Les investisseurs existants sont une grande source d'investissement étranger direct : en 2007, les gains réinvestis ont représenté 41 % du total des entrées d'investissement étranger direct en Indonésie, 43 % en Thaïlande, 53 % à Singapour et 56 % en Malaisie³. Dans la mesure où le ralentissement économique amène de nombreux investisseurs à se repositionner et à se restructurer et à réorganiser la conduite de leurs affaires pour rester compétitifs, les politiques du court à moyen terme devraient associer des campagnes promotionnelles destinées à attirer des investisseurs nouveaux et des services complets de facilitation et de suivi à l'intention des investisseurs existants.

II. COMMERCE ET AFFAIRES, MÊME RÉALITÉ : L'IMPORTANCE DE LA RÉGLEMENTATION DES AFFAIRES À L'INTÉRIEUR DES FRONTIÈRES

9. La réglementation des affaires à l'intérieur des frontières agit sur la compétitivité des exportations d'un pays et l'environnement interne des affaires peut avoir des effets marqués sur les échanges commerciaux. Ainsi, d'après les estimations du secrétariat de la CESAP, l'amélioration du respect des contrats peut entraîner une hausse des exportations bilatérales d'un montant supérieur de 50 % à l'effet qui pourrait être attendu d'une réduction de 5 % du coût des exportations⁴. Le degré de facilitation des affaires varie sensiblement d'une sous-région à l'autre. Alors que l'Asie de l'Est et du Nord-Est et l'Asie du Sud-Est fonctionnent à un relativement bon niveau, l'Asie du Sud et du Sud-Ouest, les îles du Pacifique et spécialement l'Asie du Nord et l'Asie centrale ont des niveaux peu élevés de facilitation des affaires. L'Asie du Sud-Est et les îles du Pacifique sont les seules sous-régions qui aient amélioré leur classement mondial pour la facilitation du commerce au cours des deux dernières années.

³ CNUCED, *World Investment Report 2008: Transnational Corporations and the infrastructure Challenge* (publication des Nations Unies, n° de vente E.08.II.D.23).

⁴ Yann Duval et Chorthip Utoktham, « Behind-the-border trade facilitation in Asia-Pacific: cost of trade, credit information, contract enforcement and regulatory coherence », ESCAP, Division du commerce et de l'investissement, Document de travail 02/09, avril 2009, disponible à l'adresse <http://www.unescap.org/tid/publication/swp209.pdf>.

10. Au total, il semble que la plupart des pays de la région de la CESAP, dont beaucoup de pays qui ont investi massivement dans la rationalisation et l'automatisation des procédures du commerce extérieur, aient la possibilité d'augmenter encore leur compétitivité commerciale en élargissant leur action pour inclure des réglementations spécifiques qui dépassent le domaine du commerce extérieur et touchent au régime des affaires à l'intérieur même des frontières. Une telle orientation peut être particulièrement profitable puisqu'elle a toutes chances non seulement de bénéficier aux exportateurs établis mais aussi de permettre plus facilement aux entreprises émergentes, surtout aux petites et moyennes entreprises, de se développer et de grandir pour se lancer dans le commerce international.

11. La performance dans un certain domaine de la facilitation du commerce ou des affaires influe sur la compétitivité commerciale mais des données empiriques récentes paraissent indiquer qu'il est important aussi d'atteindre des niveaux de performance similaires dans tout un ensemble de domaines, particulièrement pour le développement du commerce intrarégional et des échanges Sud-Sud en Asie. Des mesures plus intégrées peuvent aussi contribuer à abaisser le coût de l'entrée sur des marchés et dans des secteurs d'activité nouveaux, ouvrant la voie à une diversification bien nécessaire des exportations.

III. LE FINANCEMENT DU COMMERCE : UN MOTEUR ESSENTIEL DU COMMERCE

12. La crise économique mondiale a ravivé l'intérêt pour la question du financement du commerce extérieur car les exportateurs de certains pays peinent à obtenir le financement de court terme indispensable à leurs opérations et la protection dont ils ont besoin contre les risques commerciaux qui s'alourdissent au moment même où la demande de leurs produits chute brutalement. D'après les recherches récentes de la CESAP, une baisse de 10 % des moyens de financement du commerce pourrait provoquer une diminution totale des échanges commerciaux de l'ordre de 129 milliards de dollars des États-Unis dans les pays d'Asie en développement (3,6 % du total des échanges commerciaux des pays concernés)⁵.

13. Malgré l'insuffisance voire l'inexistence des statistiques officielles dans la majorité des pays de la région, les renseignements recueillis à l'occasion de différentes enquêtes récentes auprès des institutions financières ou des exportateurs confirment que les primes d'assurance du crédit à l'exportation et le prix des lettres de crédit (instrument de financement par lequel la banque de l'importateur garantit le paiement à l'exportateur ou à sa banque dès la livraison satisfaisante d'un envoi) ont augmenté. Certains pays de la région expliquent l'accès plus difficile et le renchérissement du financement des opérations du commerce extérieur par un manque général de liquidité dans leur économie mais, pour beaucoup, les principales causes de cette situation sont la méfiance des établissements financiers à l'égard des risques courus par les entreprises et le plus grand risque de contrepartie dans le cas des banques.

14. Les pays déjà cotés à haut risque ont souffert le plus d'un assèchement des sources de financement du commerce car les établissements financiers ont cherché à réduire rapidement le risque global dans leur portefeuille de financement du commerce en diminuant la couverture des opérations considérées comme étant à haut risque. Dans le cas des opérations avec les pays les moins avancés, qui donnent lieu traditionnellement à des primes de risque plus élevées, la crise actuelle a encore aggravé la situation.

15. En réaction, les institutions financières internationales et le Groupe des Vingt ont adopté récemment plusieurs mesures de facilitation du financement du commerce. À l'échelon régional, la Banque asiatique de développement (BAsD) a élargi considérablement son programme de financement du commerce. À l'échelon national, de

⁵ W. Liu et Yann Duval, « Trade finance in times of crisis and beyond », ARTNeT Alerts on Emerging Policy Challenges, No. 3, avril 2009, disponible à l'adresse <http://www.unescap.org/tid/artnet/pub/alert3.pdf>.

nombreux pays ont aussi créé des mécanismes de financement du commerce nouveaux ou renforcés sous l'effet de la crise, consistant surtout, le plus souvent, à fournir une assurance et des garanties du crédit à l'exportation ainsi qu'à offrir des services de conseil et de formation pour aider les entreprises et les banques à gérer leurs risques.

16. Cependant, parmi les petits pays et les pays moins développés de la région, beaucoup ont une capacité limitée de répondre par eux-mêmes à la pénurie nationale de financement des échanges commerciaux. Dans ces conditions, il est essentiel de créer des institutions soutenues par l'État offrant des services d'assurance et de garantie du crédit à l'exportation ou encore des banques d'import-export, les établissements de ce type faisant souvent défaut ou manquant d'efficacité dans ces pays⁶. Enfin, comme beaucoup de mécanismes de facilitation du financement du commerce lancés par les banques de développement régionales et mondiales s'appuient sur les banques commerciales des pays pour faire parvenir les fonds aux opérateurs et aux PME, il est essentiel de renforcer les capacités de ces établissements pour qu'ils transmettent efficacement les fonds aux opérateurs qui en ont besoin.

17. L'approfondissement de la coopération transfrontalière par la mise en commun des ressources et des savoir-faire peut être un moyen efficace d'éliminer les goulets d'étranglement dans le financement du commerce. Les options dans ce domaine sont notamment les suivantes : a) renforcer le réseau régional de banques d'import-export; b) élargir la participation aux mécanismes de compensation multilatéraux et aux services de paiements internationaux connexes afin de réduire les coûts des opérations commerciales, éventuellement sur la base des modalités offertes par l'Union asiatique de compensation⁷; c) renforcer davantage les programmes de facilitation du financement du commerce dans les institutions financières internationales; d) créer une société multilatérale d'assurance du crédit à l'exportation et/ou un nouveau fonds du marché régional des capitaux pour le financement du commerce et des investissements Sud-Sud.

IV. LES ACTIVITÉS DE LA CESAP EN MATIÈRE DE FACILITATION DU COMMERCE ET DE L'INVESTISSEMENT

18. Le secrétariat aide les États membres à combattre le manque d'efficacité et à éliminer les goulets d'étranglement dans le domaine du commerce international a) en renforçant les capacités parmi les acteurs de la facilitation du commerce, b) en développant des méthodologies et des outils pour l'application de la facilitation du commerce, c) en menant des travaux d'analyse et des activités de sensibilisation et d) en favorisant la mise en commun des connaissances et des meilleures pratiques régionales en matière de facilitation du commerce. Le secrétariat, dans ses activités, privilégie la collaboration interinstitutions, notamment avec les autres commissions régionales des Nations Unies, la CNUCED, la BAsD et l'Organisation mondiale du commerce. Il soutient aussi activement l'initiative Aide pour le commerce et coordonne les activités correspondantes de différents organes des Nations Unies dans la région.

19. Le secrétariat donne une place particulière à l'aide aux pays les moins avancés et aux pays en développement sans littoral afin de renforcer leur compétitivité dans le commerce international par l'application de mesures de facilitation du commerce. Durant l'exercice biennal 2008-2009, la CESAP a contribué à renforcer les capacités en matière de facilitation du commerce dans 16 pays les moins avancés et pays en développement sans littoral. Pendant la même période, la CESAP, conjointement avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, a organisé en Asie centrale trois séminaires sous-régionaux sur la documentation électronique du commerce, la gestion intégrée des frontières, le guichet unique et l'harmonisation des données.

⁶ M. Auboin et M. Meier-Ewert, « Améliorer la disponibilité du financement pour le commerce pendant les crises financières », Document d'analyse n° 2 (Genève, Organisation mondiale du commerce, 2003).

⁷ Voir <http://www.asianclearingunion.org/>.

20. La facilitation du commerce à l'intention des PME a mobilisé davantage l'attention. En collaboration avec la Banque mondiale, le Conseil chinois pour la promotion du commerce international et le Réseau Asie-Pacifique de recherche et de formation dans le domaine du commerce (ARTNeT), le secrétariat a organisé en 2009 un forum régional sur les politiques pour permettre un échange des connaissances et des données d'expérience de la région au sujet des mesures utilisables pour répondre par la facilitation du commerce aux difficultés créées pour les PME par la crise financière en cours. D'autres activités centrées sur les PME ont porté sur le renforcement des capacités dans les domaines du commerce électronique, de la facilitation du commerce et des transports et de la facilitation du commerce des denrées périssables.

21. Dans l'intérêt d'un échange d'informations plus efficace entre les opérateurs commerciaux et les services administratifs, la CESAP encourage à l'adoption de la formule du guichet national unique dans les pays de la région. Conjointement avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, elle a organisé récemment plusieurs séminaires sur le guichet unique et l'harmonisation des données et lancé, en mars 2009, le Réseau d'experts des Nations Unies pour le commerce sans papier en Asie et dans le Pacifique (voir l'encadré). Les activités entreprises à ce titre comprennent le lancement d'une publication intitulée « Policy Brief », une enquête sur les expériences nationales du guichet unique dans la région de la CESAP et la publication d'un guide de l'analyse du processus des affaires pour simplifier les procédures et la documentation du commerce international (*Guide to Business Process Analysis to Simplify Trade Procedures and Documents*⁸), accompagné de modules de formation à l'analyse du processus des affaires.

Le Réseau d'experts des Nations Unies pour le commerce sans papier en Asie et dans le Pacifique

Le Réseau, lancé en mars 2009, regroupe des spécialistes pour soutenir la mise en pratique de la simplification et de l'alignement des documents commerciaux et l'utilisation du guichet unique électronique et des systèmes de commerce sans papier dans la région de l'Asie et du Pacifique. Il a pour but d'offrir aux spécialistes locaux l'accès à une plateforme de connaissances techniques et de savoir-faire et à des moyens de renforcement des capacités et de formation. Il doit servir aussi de lieu d'échanges entre les décideurs publics et les spécialistes pour diffuser les connaissances, les meilleures pratiques et les enseignements tirés de la mise en application du guichet unique et des modalités du commerce sans papier dans l'ensemble de la région. Il englobe les domaines suivants :

a) L'analyse du processus des affaires pour la simplification des procédures et de la documentation;

b) La simplification et l'automatisation de la documentation du commerce en vue

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_6291

